

Application des **normes APA** :
le guide méthodologique
ÉDITION 2021

Karim BOUMAZGUIDA
Léna JONAS
Isabelle VANDEN EYNDE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
I. DÉCOUVERTE DES NORMES APA	6
1. INTRODUCTION	6
2. POURQUOI CITER SES SOURCES?	6
3. QUELLES SOURCES CITER?	6
II. LE SYSTÈME APA	7
1. COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME APA?	7
2. QUELLE STRUCTURE?	7
III. UTILISATION DES NORMES APA	9
1. COMMENT PRÉSENTER UNE CITATION?	9
2. LES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE	12
IV. PRINCIPES DE BASE POUR COMPOSER LA BIBLIOGRAPHIE	16
1. Groupe n°1 : œuvres textuelles	17
A. Monographies papier en un seul volume	17
B. Monographies papier en plusieurs volumes	18
C. Monographies au format électronique	18
D. Monographies traduites	18
E. Articles au format papier ou électronique	19
F. Chapitres d'un ouvrage collectif	20
G. Chapitres d'un ouvrage collectif en plusieurs volumes	20
H. Entrées de dictionnaires, encyclopédies, Wikipédia	21
I. Rapports et working papers	22
J. Congrès et colloques	23
K. Mémoires de master et thèses de doctorat	24
L. Billets de blog	25
M. Documents non publiés	25
N. Syllabus et notes de cours	26
2. Groupe n°2 : ensembles de données de recherche	27
A. Ensembles de données disponibles en ligne	27
B. Ensembles de données non publiées	27
C. Logiciels ou applications mobiles	27
D. Entrées provenant d'un logiciel ou d'une application mobile	27
E. Tests, échelles ou inventaires (papier)	28
F. Tests, échelles ou inventaires en ligne	28

3. Groupe n°3 : documents audiovisuels	29
A. Films	29
B. Vidéos consultées en ligne	29
C. Enregistrements audio	29
D. Interviews en ligne	30
E. Images en ligne	30
F. Diapositives de cours (PowerPoint)	30
4. Groupe n°4 : médias en ligne	31
A. Pages web	31
B. Messages postés sur un forum	32
C. Tweets	32
D. Publications sur Facebook	32
5. Autres	33
A. Textes législatifs	33
V. RÉCAPITULATIF	34
VI. TABLEAUX, FIGURES, ETC.	35
1. LES TABLEAUX	35
2. LES FIGURES	36
3. L'ÉCRITURE DES NOMBRES	38
VII. BIBLIOGRAPHIE	39
VIII. NOTES	40



AVANT-PROPOS :

Le fascicule *Application des normes APA : le guide méthodologique (Édition 2021)* est basé sur le «*Publication manual of the American Psychological Association. 7th edition*». Son objectif est d'apporter une aide aux étudiants de la Faculté pour référencer correctement les sources qu'ils mobiliseraient dans le cadre de leurs travaux universitaires (travaux pratiques, mémoires, thèses, etc.).

Il a été réalisé par Karim Boumazguida, de la Cellule Facultaire de Pédagogie Universitaire (CFPU), en partenariat avec Léna Jonas et Isabelle Vanden Eynde, bibliothécaires-documentalistes rattachées à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE) de l'Université de Mons (UMONS). Il a été élaboré, principalement, à l'aide de l'ouvrage de référence¹ publié par l'*American Psychological Association* en 2019, du manuel «Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) » et des portails Internet des bibliothèques de l'Université de Montréal et de l'Université de Saint-Boniface.

Dans la 7^e édition du manuel rédigé par l'APA, les références bibliographiques ont été réorganisées en groupes se subdivisant en différentes catégories qui se découpent elles-mêmes en types.

Ces groupes sont au nombre de quatre :

1. œuvres textuelles;
2. ensemble de données de recherche;
3. documents audiovisuels;
4. médias en ligne.

Remarque importante :

La manière d'accéder à un document (papier, base de données, etc.) et le format sous lequel il se présente ont peu d'influence sur la référence au document dans la bibliographie. Qu'un document soit imprimé ou en ligne, sa référence sera composée des mêmes éléments : auteur, date, titre et source. La seule différence se situera au niveau de la source, dans laquelle on mentionnera le doi ou l'url d'un document en ligne.

¹ Nous appelons "ouvrage de référence" le manuel officiel rédigé par l'APA : *Publication manual of the American psychological association. 7th edition*

Ce fascicule a fait l'objet d'une validation des membres du Conseil de Faculté en date du **26/03/2021**.

Les personnes souhaitant bénéficier d'informations complémentaires à celles proposées dans ce guide méthodologique sont invitées à consulter l'ouvrage de référence disponible à la bibliothèque et à contacter les bibliothécaires de la FPSE (bibliotheque.fpse@umons.ac.be).

Enfin, les auteurs remercient Mélanie Dutrieux, assistante pédagogique à la CFPU pour sa relecture attentive et appliquée de ce guide méthodologique.

Excellente lecture et bonne (re)découverte des normes APA.



I. DÉCOUVERTE DES NORMES APA

1. INTRODUCTION

Fondée en 1892, par l'Université de Pennsylvanie, l'*American psychological association* (APA) est une société d'érudits regroupant des professionnels de la psychologie. Son principal objectif est la **promotion** du rôle des sciences psychologiques dans le domaine de la santé.

2. POURQUOI CITER SES SOURCES ?

- Pour permettre au lecteur de retrouver facilement les documents utilisés.
- Pour offrir de la reconnaissance aux auteurs des travaux que vous avez consultés.
- Pour ne pas plagier.

3. QUELLES SOURCES CITER ?

Les sources devant être citées sont celles que vous avez réellement consultées.



AMERICAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



II. LE SYSTÈME APA

1. COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME APA ?

Le système de référencement de l'APA comporte **deux** aspects distincts, mais étroitement liés :

1. la liste de références (bibliographie) **en fin de document**;
2. les références **dans le texte** renvoyant le lecteur vers la bibliographie.

Chaque document cité dans le texte doit apparaître dans la bibliographie, et chaque référence de la bibliographie doit correspondre à une citation dans le texte.

2. QUELLE STRUCTURE ?

Les références **bibliographiques** se présentent selon la structure suivante :

Qui-Quand-Quoi-Où
Auteur(s)-Date-Titre-Source

Exemples :

Carré, P. (2001). *De la motivation à la formation.* L'Harmattan.

Emplit, P., Blondin, J.-P., Roland, N., & Poellhuber, B. (2016). Bilan de l'émergence des MOOC dans deux universités francophones. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 13(3), 181-197.

Qui : les auteurs

Quand : l'année de publication

Quoi : le titre du document

Où : la source du document (ex. éditeur pour un livre, revue pour un article, etc.) + le doi² ou l'url pour les documents en ligne.

² Le doi (digital object identifier) est un mécanisme d'identification de ressources numériques.

Les **références dans le texte** ne comportent que le nom de l'auteur et la date de publication.

Elles peuvent se présenter de **deux** manières :

- entre parenthèses;

Exemples :

Ces parcours sont construits sur la structuration d'ensembles de connaissances hiérarchisées (**Anders, 2015**).

Cette initiative est née du constat qu'aucune des théories, comme le béhaviorisme ou encore le cognitivisme, développées à une époque où l'apprentissage n'était pas influencé par la technologie ne prenait en considération l'utilisation des réseaux par les apprenants (**Siemens, 2004**).

L'engagement dans un MOOC découlerait d'une motivation elle-même intrinsèquement liée à la performance (**Karsenti & Bugmann, 2016**) même si cette dernière n'explique pas la participation des apprenants. En d'autres termes la réussite des activités proposées dans le MOOC encouragerait les apprenants à persévérer.

- de manière narrative.

Exemples :

Bruillard (2014) relève également plusieurs facteurs susceptibles de conduire un apprenant à s'inscrire dans un MOOC, dont la facilité d'apprentissage de ces dispositifs de formation en ligne, qui donnent une chance de découvrir du contenu sans restriction de cadre spatio-temporel.

Dans le même sens, la recherche d'**Aharony et Bar-Ilan (2016)** a révélé que plus les apprenants perçoivent le MOOC comme utile (apprentissage mobile, développement de compétences transférables, gain de temps, etc.) ou facile à utiliser (clarté des consignes, interface intuitive de la plateforme d'hébergement, etc.), plus leur perception est positive.

En **2014**, **Hao** explique que la dimension relative aux interactions est celle qui est la moins bien perçue chez les utilisateurs (61 %).



III. UTILISATION DES NORMES APA

CITATIONS³ ET RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

1. COMMENT PRÉSENTER UNE CITATION ?

Les citations comportant moins de 40 mots sont « incorporées » dans le texte, **entre guillemets**, et directement suivies du **nom de l'auteur** et de **l'année** d'édition. Pour les citations directes (reproduction mot pour mot d'un extrait), on ajoute la **pagination** après l'année, précédée d'une virgule et introduite par p. ou pp. si l'extrait couvre plus d'une page).

Exemples :

Le caractère extensible relatif à la massivité des MOOC va de pair avec un principe d'ouverture : « si on veut respecter le principe d'ouverture qui caractérise les MOOCs, on doit être capable de faire face à un afflux de candidats qui n'était pas nécessairement anticipé » (Depover et al., 2017, p.10).

Les cMOOC, eux, mettent l'accent sur l'humain en encourageant la participation et la créativité des apprenants qui utilisent des ressources en ligne par l'exploitation de « réseaux dynamiques de connexions » offertes par les technologies » (Ebben & Murphy, 2014, p.6).

Remarque : Si le document n'est pas paginé, on indique le paragraphe avec l'abréviation «paragr.».

Exemples :

Les MOOC proposant des attestations gratuites et intégrant des vidéos ainsi que des activités à réaliser sont sur le point de disparaître, notamment en raison de leur « logique de formation synchrone, avec une date de début et une date de fin, et [leur] faible visibilité sur la pérennité des projets » (Cisel, 2018, paragr. 8).

Des MOOC peuvent attirer les apprenants parce qu'ils « rencontrent les attentes du public [...] permettent de doser l'effort [ou] offrent un cadre sécurisant et convivial » (Vaufrey, 2018, paragr. 16).

³ Les règles qui seront présentées sont également d'application lorsque l'on paraphrase un auteur, ou qu'on se réfère à une de ses idées.

Si le **nom de l'auteur** est incorporé dans la phrase, il est suivi de l'année d'édition entre parenthèses, mais **la pagination** est placée à la suite de la citation, après le guillemet qui la clôture.

Exemples :

Pour **Legendre (1993)**, l'enseignement découle de l'« ensemble des actes de communication et de prises de décision mis en œuvre intentionnellement par une personne ou un groupe de personnes qui interagissent en tant qu'agent dans une situation pédagogique » (p.507).

Pour **Depover, Karsenti et Komis (2007)**, l'intérêt d'un dispositif de formation à distance découle de la possibilité d'y établir des interactions pédagogiques efficaces en « s'affranchissant des contraintes liées à la distance physique, mais surtout en contribuant à améliorer le degré d'ouverture qui caractérise la formation » (p.206).

Les citations comportant plus de 40 mots sont présentées dans un bloc de texte indépendant, avec un double interligne, en omettant les guillemets. On commence ce bloc sur une nouvelle ligne, en retrait d'environ 1.25 cm par rapport à la marge de gauche, comme s'il s'agissait d'un nouveau paragraphe.

Exemples :

En effet, d'après l'organisation :

→ 1,25 cm L'accès à l'enseignement supérieur s'est développé plus rapidement dans les pays riches : en moyenne seulement 8.00 % des jeunes adultes sont inscrits dans les pays les plus pauvres, contre 74.00 % dans les pays les plus riches. Les plus grandes disparités entre les sexes se retrouvent également dans les pays les plus pauvres. Les femmes ne représentaient que 30 % des étudiants inscrits en licence dans les pays à faible revenu en 2014. (UNESCO, 2017, p.1)

À ce sujet, l'ARES précise :

→ 1,25 cm [On] assiste à une massification de la population de l'enseignement supérieur depuis deux décennies et qui s'est accentuée récemment, car entre 2012 et 2016, la population étudiante a crû de 14.00 %. Cette augmentation est liée à un accroissement démographique cumulé à une tendance accrue à s'orienter vers les études supérieures, celles-ci étant considérées comme un facteur d'épanouissement, et à se spécialiser pour répondre aux besoins de la société, ce qui allonge la durée de ces études. (ARES, 2017, p.4)

Les citations intégrées dans un texte que l'on reproduit sont conservées comme elles se présentent. Les travaux cités ne doivent pas être repris dans la bibliographie (sauf si on les a aussi consultés directement).

Exemples :

« Comme le rappelle **Audigier (2011)**, il s'agit dès lors de prendre en compte la société du risque (**Beck, 2001**), l'incertitude (**Callon, Lascoumes & Barthe, 2001**) ou encore la prospective (**Gaudin, 1990**). » (**Pache, Curnier, Honoré, & Hertig, 2016, p.53**).

→ Dans cet exemple, Audigier (2011); Beck (2001) ; Callon, Lascoumes et Barthe (2001) et Gaudin (1990) ne seront pas mentionnés dans la bibliographie. Seuls Pache, Curnier, Honoré et Hertig (2016) seront mentionnés.

La théorie connectiviste de l'apprentissage se caractérise par le fait que « ces connexions forment ensemble un réseau rendant la connaissance et l'apprentissage possibles. Ces liens évoluent, se développent et se renforcent sans cesse, à mesure que nous nous adaptons aux expériences que nous vivons » (**Downes, 2013**) », (**Ebben & Murphy, 2014, p.6**).

→ Dans cet exemple, Downes (2013) ne sera pas mentionné dans la bibliographie. Seuls Ebben et Murphy, (2014) seront mentionnés.

2. LES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Comme déjà précisé, les références dans le texte peuvent se présenter de **deux** manières : entre parenthèses ou de manière narrative. Toutefois, les règles varient selon qu'il s'agit d'un seul auteur, de plusieurs auteurs ou de collectivités (associations, organisations, instituts de recherche, etc.).

Les principaux cas sont repris dans ce tableau :

Type de citation	1 ^{ère} citation, format narratif	Citations suivantes, format narratif	1 ^{ère} citation, format parenthèse	Citations suivantes, format parenthèse
1 référence - 1 auteur	Liguori (2017)	Liguori (2017)	(Liguori, 2017)	(Liguori, 2017)
1 référence - 2 auteurs	Bosse et Valdois (2009)	Bosse et Valdois (2009)	(Bosse & Valdois, 2009)	(Bosse & Valdois, 2009)
1 référence - 3 auteurs et plus	Bradley et al. (2006)	Bradley et al. (2006)	(Bradley et al., 2006)	(Bradley et al., 2006)
Collectivités identifiables par leur sigle	Université de Mons (UMONS, 2013)	UMONS (2013)	(Université de Mons [UMONS], 2013)	(UMONS, 2013)
NB : donner le nom complet et l'abréviation une seule fois, que ce soit au format narratif ou parenthèse, et passer à l'abréviation pour toutes les citations suivantes				
Collectivités sans sigle	University of Pittsburgh (2005)	University of Pittsburgh (2005)	(University of Pittsburgh, 2005)	(University of Pittsburgh, 2005)
Aucun auteur identifié : articles, chapitres et pages web	Titre entre guillemets « Study Finds » (2007)	Titre entre guillemets « Study Finds » (2007)	Titre entre guillemets (« Study Finds, » 2007)	Titre entre guillemets (« Study Finds, » 2007)
Aucun auteur identifié : livres, revues, brochures, rapports	Titre en italique <i>College Bound Seniors</i> (2008)	Titre en italique <i>College Bound Seniors</i> (2008)	Titre en italique (<i>College Bound Seniors</i> , 2008)	Titre en italique (<i>College Bound Seniors</i> , 2008)

Remarque : le «**et al.**» est une locution latine utilisée en lieu et place des autres auteurs ayant participé à la rédaction de l'écrit.

Exemples :

Ma référence est la suivante :

Bar-Hen, A., Javaux, H., & Villa-Vialaneix, N. (2015). Analyse statistique des profils et de l'activité des participants d'un MOOC. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 1(2), 11-22. <https://doi.org/10.18162/ritpu-2015-v12n12-03>

→ Comme il y a au moins 3 auteurs, je dois les citer comme cela :

Le terme MOOC, utilisé à l'origine pour désigner les plateformes d'enseignement en ligne qui proposent des cours ouverts à destination d'un grand nombre d'apprenants, a progressivement évolué et caractérise désormais les cours eux-mêmes (**Bar-Hen et al.**, 2015).

Ma référence est la suivante :

Deci, E., & Ryan, R. (2000). *Intrinsic motivation and self-determination in human behaviour*. Plenum.

→ Comme il y a moins de 3 auteurs, je dois les citer comme cela :

Deci et Ryan (1985) définissent la motivation extrinsèque comme un phénomène dans lequel l'apprenant émet un comportement dans le but de générer une conséquence externe à l'activité qu'il est en train de réaliser (récompense, bon résultat, félicitations, etc.) ou pour éviter des conséquences négatives (sentiment de culpabilité, mauvais résultats, etc.).

Cas particuliers :

- Les auteurs portant le **même nom**.
- Si plusieurs auteurs portent le même nom, on ajoute les initiales de leur prénom pour les distinguer.

Exemple :

Les enjeux de l'œdipianisation ont une influence sur la quête identitaire ainsi que les investissements relationnels des individus (**A. Lefebvre**, 2013). [...] Pour **L. Lefebvre** (2007), les capacités cognitives d'un individu tendent à diminuer au fur et à mesure du vieillissement normal (p.217).

→ Les auteurs ont le même nom de famille, mais il s'agit de références différentes :

Lefebvre, **L.** (2007). Étude des aptitudes langagières chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. *Revue Parole*, 43(44), 215-236.

Lefebvre, **A.** (2013). Les familles, une histoire d'ombres et de secrets. L'éclairage projectif sur la filiation. *Le Carnet Psy*, 2, 41-43.

- Plusieurs documents d'un même auteur publiés la même année.
- On distingue les différents documents en ajoutant une lettre (a, b, c etc.) après l'année. L'ordre est déterminé par la bibliographie où ces documents sont classés par ordre alphabétique de titre.
- Les documents sans date viennent en premier lieu. S'il n'y a pas de date, mentionnez «s.d.» (pour «sans date») dans les parenthèses à la place de la date.

Exemples :

L'apprentissage peut être perçu « comme un but et comme une démarche des différents acteurs concernés : c'est notre approche pour une éducation de qualité » (Lebrun, 2004b, p. 20). [...] Dans son étude, Lebrun (2004a) a mis en lumière plusieurs facteurs d'apprentissage directement liés au dispositif techno-pédagogique mis en place : découverte de contenu, développement de compétences, etc.

→ Classement des publications des auteurs par ordre alphabétique de titre

Lebrun, M. (2004a). Enseigner et apprendre en ligne. Claroline et le site iCampus de l'UCL : fondements, outils, dispositifs. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 12(1), 79-93.

Lebrun, M. (2004b). La formation des enseignants aux TIC : allier pédagogie et innovation. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 1(1), 11-21.

Selon Boumazgida (s.d., 2020a, 2020b) les MOOC hybrides sont des dispositifs techno-pédagogiques susceptibles de répondre aux besoins individuels diversifiés des apprenants.

→ Classement des publications des auteurs par ordre alphabétique de titre

Boumazgida, K. (s.d.). Dispositifs de formation à distance : les MOOC (Notes de cours).

Boumazgida, K. (2020a). E-learning, enseignement hybride : quels usages en enseignement supérieur ?" [Conférence]. Haute École en Hainaut, Mons.

Boumazgida, K. (2020b). Effets sur l'apprentissage d'un dispositif d'enseignement et de formation en ligne intégrant des ressources pédagogiques diversifiées [Thèse de doctorat non publiée]. Université de Mons.

- Les sources **secondaires**.

Les sources secondaires sont les sources citant un document original que l'on n'a pas pu consulter soi-même (ouvrage épuisé, par exemple). Dans le texte, on mentionne le document original, sa date de publication quand elle est connue, suivis de la mention «**cité par**», du **nom de l'auteur** du document secondaire et de sa **date de publication**.

Exemples :

« Enseigner est donc éduquer, mais éduquer n'est pas forcément enseigner » (Jean, 2010, **cité par Saperas, 2010**, paragr. 3).

→ «Jean (2010)» est la source principale – que je n'ai pas pu consulter - citée dans l'écrit rédigé par «**Saperas (2010)**» (source secondaire) que j'ai pu consulter.

C'est la source secondaire que je dois mentionner dans ma bibliographie, soit :

Saperas, S. (2010, 7 décembre). *Est-ce qu'enseigner et éduquer, c'est la même chose ?* Cafes-citoyens.fr. <https://www.cafes-citoyens.fr/comptes-rendus/581-est-ce-qu-enseigner-et-eduquer-c-est-la-meme-chose>

Selon Downes (2007, **cité par Tahiri et al., 2014**) et Anders (2015), le connectivisme permet le développement de compétences dans le cadre d'un réseau d'apprentissage constitué de nœuds et de connexions.

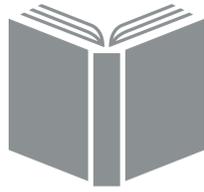
→ «Downes (2007)» est la source principale – que je n'ai pas pu consulter - citée dans l'écrit rédigé par «**Tahiri et al. (2014)**» (source secondaire) que j'ai pu consulter.

C'est la source secondaire que je dois mentionner dans ma bibliographie, soit :

Tahiri, J., Bennani, S., & Idrissi, M. (2014, 27-29 septembre). *MOOC... Un espace de travail collaboratif mature : Enjeux du taux de réussite* [Communication]. 2^e Conférence francophone sur les systèmes collaboratifs (SysCo' 14), Hammamet. http://rime.emi.ac.ma/ressources_numeriques/Meriem/MOOC%20un%20espace%20de%20travail%20collaboratif%20matureEnjeux%20du%20taux%20de%20reussite.pdf

Remarques :

- On mentionne la source secondaire dans la liste de références (bibliographie), mais pas le document original **s'il n'a pas été directement consulté**.
- L'utilisation de sources secondaires doit être évitée autant que possible. Il faut s'efforcer de remonter jusqu'à l'œuvre originale quand elle est disponible.



IV. PRINCIPES DE BASE POUR COMPOSER LA BIBLIOGRAPHIE

À retenir !

- Tous les documents cités dans le texte **doivent impérativement y figurer**.
- Il faut **prévoir un double interligne entre chaque référence**, et, si la référence compte plusieurs lignes, la première doit être mise en valeur en décalant les suivantes.
- Les noms des auteurs doivent **être listés dans l'ordre alphabétique**.
- En cas **d'homonymie**, il faudra les intégrer dans la bibliographie dans l'ordre **chronologique** en se référant à la date de **publication**.
- De façon globale, on retiendra que toutes les références comportent des zones d'information spécifiques se **terminant toutes par un point**.

⚠ **Exceptions :**

- on n'ajoute pas le point après un doi ou une url ;
- on omet le point après le titre si celui-ci se termine par un point d'exclamation ou d'interrogation.

Rappel de la structure de base :

1. La zone de l'auteur (Qui ?)
 2. La zone de l'année de publication (Quand ?)
 3. La zone du titre (Quoi ?)
 4. La zone de l'édition
 5. La zone de localisation internet
- ↑ ↓ (Où ?)

1. Groupe n° 1 : les œuvres textuelles

A. Monographies en un seul volume

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* (mention d'édition). **Éditeur.**

- **Nom de l'auteur** : nom de l'auteur avec la première lettre en majuscule + virgule + espace + première lettre du prénom en majuscule + point + espace. S'il y a plusieurs auteurs, on ajoute une virgule après l'initiale du prénom chaque auteur, et virgule-espace-esperluette (, &) avant le dernier auteur.
- **L'année de publication** : entre parenthèses + point + espace. Il s'agit de l'année au cours de laquelle le document a été édité.
- Le titre **doit** figurer en **italique**. La première lettre en majuscule. S'il y a un sous-titre, il sera séparé du titre par espace + « : » + espace, et la première lettre est aussi en majuscule.
- On précise l'édition sous forme abrégée et entre parenthèses + point + espace, s'il ne s'agit pas d'une première édition.
- **L'éditeur** doit être mentionné.
- Le **doi** ou l'**url** doivent être mentionnés pour les monographies électroniques.

Exemples :

- **Carré, P. (2001).** *De la motivation à la formation.* **L'Harmattan.**
- **Dehaene, S. (2019).** *La science au service de l'école : Premiers travaux du Conseil scientifique de l'éducation nationale.* **Odile Jacob.**

Cas particuliers :

- Il arrive fréquemment que la publication **ne renvoie pas à des auteurs précis**, mais qu'elle ait été coordonnée par une ou plusieurs personnes, appelées alors « éditeurs scientifiques » (sous la direction de). Dans ce cas, on ajoute (Ed.) ou (Eds.) après les avoir mentionnés, avant la date.
 - S'il n'y a pas d'auteurs, la date se met après le titre.
 - S'il n'y a pas de date, mentionnez « s.d. » (pour « sans date ») dans les parenthèses à la place de la date.

Exemples :

- **Granger, H. (s.d.).** *La métamorphose de la pensée psychologique.* **Fleury & Botte.**
- **Potter, H., & Lupin, R. (Eds.). (2020).** *Surmonter les difficultés de la vie.* **Edition Mago.**
- *Psychologie et éducation.* **(2018).** **L'Harmattan.**

B. Monographies en plusieurs volumes

Modèle à suivre :

- si le volume n'a pas de titre propre : **Nom, P. (année).** *Titre (Vol.).* Éditeur. doi ou url

Il faut noter à la fin de la zone de titre et entre parenthèses le numéro du volume consulté ou les numéros du premier et dernier volumes.

Exemple :

Bloom, B. (1956). *Taxonomy of educational objectives.* (Vol. 1). McKay.

- si le volume dispose d'un titre : **Nom, P. (année).** *Titre de l'ensemble : Vol. Titre du volume.* Éditeur. doi ou url

Exemple :

Lemelin, J.-P., Provost, M.A., Tarabulsy, G.M., Plamondon, A., & Dufresne, C. (2012). *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent : Vol. 1. Les bases du développement.* Presses de l'Université du Québec.

C. Monographie électronique

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre.* Éditeur. doi ou url

- Le format du **doi** doit être conforme au modèle suivant <https://doi.org/xxxxxx>
- Si le **doi** fourni avec le document électronique ne suit pas ce modèle, on le transforme.

Exemples :

Le doi « doi:10.1016/j.jtcc.2016.03.002 » devient « <https://doi.org/10.1016/j.jtcc.2016.03.002> ».

Mayer, R. (2005). *The Cambridge handbook of multimedia learning.* Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511816819.004>

D. Monographies traduites

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre (P. Nom, Trad.).* Éditeur. (Édition originale publiée en xxxx). doi ou url

Exemple :

Rogers, C. (2013). *L'approche centrée sur la personne* (H.-G. Richon, Trad.). Ambre. (Édition originale publiée en 1989)

E. Articles au format papier ou électronique

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, n° du volume*(numéro de fascicule), pagination. doi ou url

- L'auteur de l'article est présenté comme celui d'une monographie.
- Année de publication : celle à laquelle l'article est paru dans la revue.

Pour les articles de presse, on indique en outre le mois pour les magazines (année, mois) et la date pour les quotidiens (année, jour mois).

- Titre de l'article : il n'est pas en italique et est suivi d'un point et d'une espace.
- Titre de la revue : à mettre en évidence en italique suivi d'une virgule et d'une espace. Attention à ne pas confondre le titre de la revue et celui de l'article. Le titre de la revue est le titre général repris sur la couverture et il ne change pas.
- Le numéro de volume : à inscrire en italique après le titre de la revue.
- Numéro du fascicule : à inscrire entre parenthèses après le volume, sans espace. Certaines revues ne présentent qu'un numéro, sans précision de volume. Ce numéro remplace le numéro de volume (en italique).
- Pagination : précédés d'une virgule et d'une espace, il faudra indiquer les numéros de la première et de la dernière page de l'article consulté, suivis d'un point et d'une espace.
- doi ou url pour les articles au format électronique (on peut mentionner le doi d'un article au format papier s'il figure dans le document).

Exemples :

Format papier

Deshayes, F., Payet, J.-P., Ruffin, D., & Pelhate, J. (2017). Faire avec et agir sur l'élève : Conceptions ambivalentes et usages pluriels de l'élève sur la scène de l'entretien enseignant-parents. *Revue française de pédagogie*, 198, 91-73.

→ Exemple de revue sans numéro de volume :

Maës, J.-C. (2018). Différentes figures de perversion du lien d'attachement. *Psychothérapies*, 38(3), 199-213.

Format électronique

Duplâa, E., & Tallat, N. (2011). Connectivisme et formation en ligne : Étude de cas d'une formation initiale d'enseignants du secondaire en Ontario. *Distances et savoirs*, 9(4), 541-564. <https://doi.org/10.3166/ds.9.541-564>

Moulin, Y., & Point, S. (2012). Les femmes dans les conseils d'administration des grands groupes français : Quels «atouts» privilégier ? *Revue Française de Gestion*, 39(233), 1-25. <https://www.agrh.fr/assets/actes/2012-moulin-point.pdf>

F. Chapitres d'un ouvrage collectif

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). Titre du chapitre. **Dans P. Nom du ou des éditeurs scientifiques de l'ouvrage collectif (Eds.),** *Titre de l'ouvrage (pp.).* Éditeur. doi ou url

a) La zone de l'auteur reprend l'auteur du chapitre.

b) Dans la zone de titre, on indique celui du chapitre.

Après la zone de titre, on insèrera la zone propre à l'ouvrage dont le chapitre est issu. Cette zone commence par « Dans » et se compose de :

→ P. Nom (initiale du prénom et nom du ou des éditeurs du livre)

→ (Eds.) (ou Ed. s'il n'y a qu'un éditeur)

→ *Titre du livre collectif*

→ Les pages du chapitre entre parenthèses et précédées de la mention « pp. ». Comme pour un article, il faudra mettre les numéros de la première et de la dernière pages du chapitre.

c) Ces informations seront suivies de la zone de l'édition.

Exemples :

Cungi, C. (2006). L'alliance thérapeutique. **Dans O. Fontaine & P. Fontaine (Eds.),** *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive (pp. 395-447).* Retz.

Guo, P., Kim, J., & Rubin, R. (2014). How Video Production Affects Student Engagement: An Empirical Study of MOOC Videos. **Dans M. Sahami, A. Fox, M. Hearst & M. Chi (Eds.),** *Proceedings of the First ACM Conference on Learning @ Scale Conference (pp. 41-50).* <https://doi.org/10.1145/2556325.2566239>

G. Chapitres d'un ouvrage en plusieurs volumes

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). Titre du chapitre. **Dans P. Nom (Ed. du volume),** *Titre du livre : Vol. Titre du volume (si disponible).* (pp.). Éditeur. doi ou url

→ Si le volume a un titre particulier, les trois premières zones sont identiques à celles utilisées pour un chapitre d'ouvrage collectif (auteur, date, titre du chapitre).

- La zone propre au volume introduite par « Dans », se compose comme suit :
- a) L'éditeur du volume (ou de l'ensemble des volumes) s'il n'y a pas d'éditeur particulier pour le volume) - P. Nom - suivi de la mention (Ed. du vol.) et d'une virgule
 - b) *Titre de la série/de l'ensemble* en italique
 - c) « : » en italique
 - d) *n° du volume* en italique suivi d'un point
 - e) *Titre du volume* en italique
 - f) (pp.) les pages du chapitre
 - g) un point final suivi de l'url du document en ligne ou du doi (si existant).

Exemples :

Clark, A.N. (2014). Emotional distress following brain injury. Dans M. Sherer & A.M. Sanders (Eds.), *Handbooks of neuropsychology series : Vol. 2. Handbook of the neuropsychology of traumatic brain injury* (pp. 257-269). https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4939-0784-7_13

Cortoni, F., & Gannon, T.A. (2017). The assessment of female sexual offenders. Dans L.A. Craig & M. Rettenberger (Eds.), *Theories, assessment, and treatment of sexual offending : Vol. II. Assesment.* (pp. 1017-1036). Wiley Blackwell.

Remarque :

Si l'éditeur de l'ensemble des volumes et l'éditeur du volume sont différents, on ne mentionne que l'éditeur du volume utilisé.

H. Dictionnaires, encyclopédies, Wikipédia

Modèle à suivre :

Nom, P. (ou nom du groupe). (année). Titre de l'entrée. Dans *Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire.* url ou doi

Exemple :

Larousse. (2020). Renforcement. Dans *Le Dictionnaire Larousse.*

Si l'on dispose du nom de l'auteur de l'ouvrage, on procède comme pour un chapitre de livre.

Exemple :

Bourocher, J. (2019). Injonction paradoxale. Dans A. Vandeveld-Rougale & P. Fugier (Eds.), *Dictionnaire de sociologie clinique.* Erès.

Dans le cas d'une ressource en ligne régulièrement mise à jour, on indique s.d. (sans date) à la place de l'année et on précise la **date de consultation**.

Exemple :

American psychological association. (s.d.). Functional blindness. Dans *APA dictionary of psychology*. Consulté le 6 janvier 2021 à l'adresse <https://dictionary.apa.org/functional-blindness>

Modèle à suivre :

Titre de l'entrée. (Année, jour mois). Dans *Wikipédia*. url

On donne la date et l'url de la version archivée, de manière à ce que les lecteurs puissent retrouver la version utilisée. On accède à la version archivée via l'onglet « Voir historique » et en sélectionnant la date de la version consultée (la date de dernière modification est la première qui se présente).

Exemple :

Thérapie par réalité virtuelle. (2020, 25 novembre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Th%C3%A9rapie_par_r%C3%A9alit%C3%A9_virtuelle&action=history

I. Rapports et working papers

Modèle à suivre :

Nom, P. (ou nom de groupe). (année). *Titre du rapport* (N° du rapport si disponible). Éditeur. doi ou url

Exemple :

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2014). *Rapport de l'aide à la jeunesse : Année 2012* (N°1). http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=78f45f71cbb73f10aa17d46a6db71b90a1ff627e&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Chiffres/140601_Rapport_AJ_1.pdf

Dans cet exemple, l'auteur et l'éditeur sont identiques, donc on omet la zone Éditeur. Si les noms des auteurs ayant rédigé le rapport pour le compte d'un organisme sont présents sur la couverture ou la page de titre du document, on traite le rapport comme l'œuvre d'auteurs individuels. Si ce n'est pas le cas, c'est le groupe qui est considéré comme auteur.

Quand un groupe fait partie d'une hiérarchie avec plusieurs niveaux de responsabilité, on prend le plus précis même si tous les niveaux sont mentionnés sur la couverture ou la page de titre du document.

Exemple :

On notera "National Institute of Nursing Research" plutôt que "U.S. Department of Health and Human Services. National Institute of Health. National Institute of Nursing Research".

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre du working paper.* (Working paper N° XXX). **Nom du site web ou de l'institution.url**

Exemple :

Potter H. (2011). *Thérapie par le sport.* (Working paper N°7). **Université de Mons.**

J. Congrès et colloques

Modèle à suivre :

Nom, P. (année, jours mois). *Titre de la communication* [Type de contribution]. **Nom du congrès, ville. url ou doi (si présents)**

Les communications présentées lors de congrès ou colloques sont référencées en fonction du mode de publication des actes.

- Si les actes ont été publiés sous forme de livre, on applique la règle des chapitres d'ouvrage collectif.
- Si les actes ont été publiés sous forme de volume annuel numéroté, on applique la règle des articles.
- Si les actes n'ont pas été publiés, en plus des zones traditionnelles de l'auteur et de la date, on notera :
 - le titre de la communication en italique suivi d'un point;
 - le type de contribution entre crochets droits;
 - le nom du congrès suivi d'une virgule et de la ville où il a eu lieu;
 - s'ils sont présents, l'url ou le doi.

Exemples :

Poquet, O., & Dawson, S. (2015, 30 novembre - 3 décembre). *Analysis of MOOC forum participation* [Communication]. **Conference of Australian society for computers in learning in tertiary education, Perth.**

Wen, M., Yang, D., & Rose, C.P. (2014, 4-7 juillet). *Sentiment analysis in MOOC discussion forums : what soes it tell us ?* [Communication]. **7th International Conference on educational data mining, Londres.** <https://www.cs.cmu.edu/~mwenz/papers/edm2014-camera-ready.pdf>

Remarque :

Les actes de colloque (*conference proceedings*) publiés dans une revue ou un livre suivent le même format qu'un article de revue, un ouvrage collectif ou un chapitre d'ouvrage collectif.

K. Mémoires de master et thèses de doctorat

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* [Mémoire de master/Thèse de doctorat non publié/e]. **Université.**

Outre les trois premières zones appliquées aux références, le titre sera suivi de la mention :

→ [Mémoire de master non publié] pour les **mémoires de master**.

→ [Thèse de doctorat non publiée] pour les **thèses de doctorat**.

On indique ensuite le nom de l'université dans laquelle le travail a été présenté suivi d'une virgule et de sa localisation, sauf si celle-ci est comprise dans le nom de l'université.

Exemples :

Bernard, H. (2020). *La réussite des étudiants en début de cycle de bachelier de l'enseignement supérieur : quelles représentations ont-ils de l'aide à la réussite et quelles sont leurs compétences orthographiques ?* [Mémoire de master non publié]. **Université de Mons.**

Drapkin, C. (2019). *Yoga and Self-Psychology: An Open Trial Pilot Study* [Thèse de doctorat non publiée]. **Université de Columbia, New York.**

L'APA fait une différence entre les mémoires et thèses non publiés (qu'on consulte sous forme imprimée ou autre dans les universités), et ceux qu'on peut trouver dans des dépôts institutionnels ou des bases de données comme ProQuest, TEL, etc.

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* [Mémoire de master/Thèse de doctorat, Nom de l'institution].
Nom de la base de données ou du dépôt. url

Exemples :

Temperman, G. (2013). *Visualisation du processus collaboratif et assignation de rôles de régulation dans un environnement d'apprentissage à distance* [Thèse de doctorat, Université de Mons]. **TEL (thèses-en-ligne).** <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01005304/document>

Titone, A. (2014). *Vers une compréhension des enjeux et des perspectives dans l'usage des MOOC par des apprenants : Entre motivation et autonomie* [Mémoire, Université de Genève]. **Archive ouverte UNIGE.** <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:44155>

L. Billets de blog

Modèle à suivre :

Nom, P. (année, jour mois). Titre du billet. *Nom du blog*. url

Exemples :

Bates, A.W. (2012, 08 mai). What's right and what's wrong about Coursera-style MOOCs ? *Tony Bates - Online learning and distance education resources*. <http://www.tonybates.ca/2012/08/05/whats-right-and-whats-wrong-about-coursera-style-moocs/>

Service de soutien à la formation de l'Université de Sherbrooke. (2016, octobre). Perspectives SSF. *Université de Sherbrooke*. <https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/perspectivesssf/numeros-precedents/octobre-2016/>

M. Documents non publiés

Les documents non publiés correspondent principalement aux travaux en cours [manuscrits non publiés], aux documents finalisés, mais pas encore soumis pour publication [manuscrits en préparation] et aux documents soumis, mais pas encore acceptés [manuscrits soumis pour publication].

Modèle à suivre pour le référencement d'un **manuscrit non publié** :

Nom, P. (année). *Titre* [Manuscrit non publié]. *Département/Service, Université*.

Exemple :

Spallina, K. (2020). *Recueil d'activités orthopédagogiques* [Manuscrit non publié]. *Service d'orthopédagogie clinique, Université de Mons*.

Modèle à suivre pour le référencement d'un **manuscrit en préparation** :

Nom, P. (année). *Titre* [Manuscrit en préparation]. *Département/Service, Université*.

Exemple :

Joulet, R., & Masure, C. (2018). *La reconversion professionnelle des enseignants de moins de 40 ans* [Manuscrit en préparation]. *Service de Psychologie du travail, Université de Mons*.

Modèle à suivre pour le référencement d'un **manuscrit soumis pour publication** :

Nom, P. (année). *Titre* [Manuscrit soumis pour publication]. *Département/Service, Université*.

Exemple :

Fanfani, A. (2011). *Une culture de l'immigration ?* [Manuscrit soumis pour publication]. *Service de Développement humain et traitement des données, Université de Mons*.

N. Syllabus (notes de cours)

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* [Syllabus]. **Université, ville** (si cela ne figure pas dans le nom de l'Université). **url**

Exemples :

Ketchum, S. (2019). *Le numérique au service de l'art* [Syllabus]. **Université Hitotsubashi, Tokyo.** <https://moodle/exemple/syllabus/apa.fpse.be>

Poquelin, M. (2020). *Conception des systèmes de formation à distance pour les pays du Sud* [Syllabus]. **Université de Mons.** <https://moodle/exemple/syllabus/apa.fpse.be>

2. Groupe n° 2 : les ensembles de données de recherche

A. Ensembles de données disponibles en ligne

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre des données* (version x [si disponible]) [Ensemble de données].
Organisme ou Université. url

Exemple :

Boumazguida, K. (2020). *Caractéristiques des apprenants inscrits dans le MOOC* (Version 2016) [Ensemble de données]. Université de Mons. <https://exemplesdedonneespourapafpse.com>

B. Ensembles de données non publiées

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre des données* [Ensemble de données non publiées]. Organisme ou Université.

Exemple :

Spallina, N. (2020). *Perceptions des étudiants en reprise d'étude* [Ensemble de données non publiées]. Université de Mons.

C. Logiciels ou applications mobiles

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Nom du logiciel ou de l'application mobile* (Version) [Logiciel/Application]. Éditeur ou Magasin d'applications. url

Exemple :

Ratinaud, P. (2020). *IRaMuTeQ* (version 0.7 alpha 2 2020) [Logiciel]. Université de Toulouse 2. <http://www.iramuteq.org/git/iramuteq>

D. Entrées provenant d'un logiciel ou d'une application mobile

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). Entrée consultée. Dans *Nom du logiciel ou de l'application mobile* (Version) [Logiciel/Application]. Éditeur ou Magasin d'applications. url

Exemple :

Under Armour, Inc. (2020). Calories dépensées. Dans *MyFitnessPal* (Version 20.23.0) [Application mobile]. Under Armour, Inc. <https://www.myfitnesspal.com/fr>

E. Tests, échelles ou inventaires (papier)

Il est recommandé de citer la littérature qui accompagne les tests, échelles ou inventaires (*supporting literature*). Ce type de littérature correspond, par exemple, à un manuel ou un article de revue dans lequel ces outils ont été publiés.

Si l'on ne dispose pas de ces références, on peut alors citer les outils eux-mêmes.

Les tests, échelles ou inventaires - papier ou en ligne - sont référencés avec les cinq zones habituelles (auteur, date, titre, édition et localisation). De la même façon que pour les monographies, s'il existe plusieurs éditions du test, on précise, à la fin de la zone du titre, la version qui a été utilisée en la mentionnant entre parenthèses. Si on trouve les informations, la zone de l'édition présente le nom de l'organisme qui a produit le test.

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* (version/édition). Éditeur.

Exemple :

Chevrie-Muller, C., Maillart, C., Simon, A.-M., & Fournier, S. (2010). *Batterie langage oral, langage écrit, mémoire, attention* (2e éd.). **ECPA.**

F. Tests, échelles ou inventaires en ligne

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* (version/édition). [url](#)

Exemple :

→ Test en ligne :

Friedlander, M.L., & Escudero, V. (2002). *Système d'observation des alliances thérapeutiques familiales SOATIF-s* (Version française) (P. Reid, M.Friedlander, & J.-C. Bernard, Trad.). <http://softa-soatif.com/instrumentos-2-2>

Si la littérature consultée provient d'une base de données de tests, on ajoute [Enregistrement de base de données] à la suite du titre (ou de l'édition si elle est précisée).

Exemple :

Rezaei, S., & Valaei, N. (2017). *Experiential value via apps questionnaire* [Enregistrement de base de données]. **PsycTests.** <https://doi.org/10.1037/t66627-000>

3. Groupe n° 3 : les documents audiovisuels

A. Films

Modèle à suivre :

Nom, P. (Réalisateur). (année). *Titre du film* [Film]. Studio ou compagnie cinématographique.

Exemples :

Bouvarel, A., Martin, R., & Tremblay, P. H. (Réaliseurs). (2001). *Les antidépresseurs : un entretien avec Henri Lôo* [Film]. CECOM.

Colombus, Ch. (Réalisateur). (2011). *Harry Potter à l'école des sorciers* [Film]. Warner Bros.

Jean, P. (Réalisateur). (1999). *Les Enfants du Borinage - Lettre à Henri Storck* [Film]. Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), RTBF Liège, Wallonie Image Production (Wip).

B. Vidéos consultées en ligne

Modèle à suivre :

Nom, P. [Pseudonyme, si disponible]. (année, jours mois). *Titre de la vidéo* [Vidéo]. Nom de la plateforme. url

Exemples :

Morandini, J.-M. (2018, 10 février). *Isabelle Sarfati explique que la chirurgie esthétique ressemble de près à... la psychologie!* [Vidéo]. Dailymotion. <https://www.dailymotion.com/video/x6ejbop>

UMONSTV. (2019, 23 avril). *UMONS visite guidée* [Vidéo]. YouTube. <https://youtu.be/-wysDjOHpuc>

C. Enregistrements audio

Modèle à suivre :

Nom, P. (Animateur). (année, jours mois). *Titre de l'enregistrement audio* [Enregistrement audio]. Compagnie de production. url

Exemples :

Erner, G. (Animateur). (2020, 13 mars). *Coronavirus : comment gérer l'inquiétude ?* [Enregistrement audio]. France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/comment-distinguer-la-saine-inquietude-de-lhypocondrie>

Kronlund, S., & Saltel, D. (Animatrices). (2020, 9 novembre). *Asma et Tessa, deux décrocheuses scolaires au temps du corona* [Enregistrement audio]. France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/asma-et-tessa-deux-decrocheuses-scolaires-au-temps-du-corona>

D. Enregistrements d'interviews en ligne

Modèle à suivre :

Nom, P. (année, jours mois). Titre de l'interview [Interview]. Dans *Titre de l'émission*.
Compagnie de production. url

Exemple :

Glatigny, V. (2020, 14 septembre). L'invitée de *Matin Première* : Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur [Interview]. Dans *Matin Première*. RTBF.
<https://www.rtb.be/embed/m?id=2679720&autoplay=0>

Remarques :

- Les interviews réalisées dans le but d'étayer un point clé du travail (par ex. un email envoyé à un auteur) ne figurent pas dans la bibliographie car il n'est pas possible pour le lecteur de les retrouver. Elles sont considérées comme des communications personnelles.
- Les interviews menées dans le cadre d'une recherche sur le terrain ne requièrent pas de citation en style APA car on ne doit pas citer son propre travail dans un document où il est rapporté pour la première fois.

E. Images téléchargées en ligne

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre de l'image* [Format/Support]. Nom du site Web. url

Exemples :

Lee, G. (2007). *Chimp brain in a jar* [Photographie]. Flickr. <https://flic.kr/p/3WFhZP>

Lynch, P. J. (2006). *Coupe frontale du ventricule gauche du cœur humain* [Image].
https://fr.wikipedia.org/wiki/Cœur#/media/Fichier:Heart_left_ventricular_outflow_track.jpg

F. Diapositives de cours (PowerPoint)

Modèle à suivre :

Nom, P. (année). *Titre* [PowerPoint]. Université, ville. url

Exemple :

Kinomoto, S. (2019). *Étude des grands courants psycho-pédagogiques* [PowerPoint].
Université Hitotsubashi, Tokyo. <https://moodle/exemple/syllabus/apa.fpse.be>

4. Groupe n° 4 : médias en ligne

A. Pages web

Pour référencer un contenu trouvé sur une page web, il faut en premier lieu vérifier si le document entre dans une des catégories déjà traitées dans ce guide : articles de périodiques, monographies, chapitres de monographies, mémoires et thèses, etc.

On se base alors sur les modèles fournis pour chaque type de document.

Si le contenu ne peut être assimilé à une catégorie bien définie, la méthode de référencement d'une page web est :

Nom, P. (ou organisme responsable) (année, jour mois). Titre. Nom du site Web. url

Exemples :

Bocquillon, M., Derobertmeasure, A., & Temperman, G. (2020, 6 novembre). *Nouvel outil : Guide pour transposer des gestes professionnels fondamentaux dans un contexte d'enseignement à distance.* Enseignementexplicite.be. [http://www.enseignementexplicite.be /WP/wordpress/index.php/2020/11/06/guide-pour-transposer-des-gestes-ead/](http://www.enseignementexplicite.be/WP/wordpress/index.php/2020/11/06/guide-pour-transposer-des-gestes-ead/)

UNESCO. (2020, 23 novembre). *L'UNESCO réunit d'éminents experts pour débattre du rôle d'un cadre éthique mondial dans la réalisation d'une IA bénéfique.* <https://fr.unesco.org/news/lunesco-reunit-deminents-experts-debattre-du-role-dun-cadre-ethique-mondial-realisation-dune-ia>

Remarques :

- Si l'auteur est clairement identifié, on mentionne son nom.
- Si la page web ne présente pas de signature d'un auteur particulier, on mentionne l'organisme responsable du site.
- S'il n'y a pas de date, on la remplace par la mention (s. d.).
- Si la page comporte une date de publication et une date de mise à jour (*updated*), on choisit la date de mise à jour.
- On indique toujours le nom du site Web **sauf** s'il est identique à celui de l'auteur.
- Quand on cite un site Web dans son ensemble, on ne le mentionne pas dans la bibliographie, mais uniquement dans le texte, en indiquant l'adresse du site entre parenthèses (Ex. « [Le site Enseignons.be \(http://www.enseignement.be/\)](http://www.enseignement.be/) fournit de précieuses informations sur le système scolaire belge. »).
- Si la page n'est pas archivée et que son contenu est susceptible d'être modifié au fil du temps, on ajoute la mention suivante **avant l'url** : Consulté le **jour-mois-année**, à l'adresse **url** (Ex. « Consulté le **28 janvier 2021** à l'adresse <http://www.enseignement.be/> »).

B. Messages postés sur un forum

Modèle à suivre :

Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). *Objet du message*. [Message de forum en ligne]. **Nom du site**. url

Exemples :

De Lièvre, B. (2018, 17 février). *What is the role of learning analytics in educational pedagogy design ?* [Message de forum en ligne]. **Researchgate.net** <https://www.researchgate.net/post/What-is-the-role-of-Learning-Analytics-in-Educational-pedagogy-design>

FinementCiselé. (2018, 9 avril). *Faux diagnostics*. [Message de forum en ligne]. **Asperansa**. <https://forum.asperansa.org/viewtopic.php?f=6&t=11910&p=397567&hilit=faux+diagnostics#p397567>

C. Tweets

Modèle à suivre :

Nom, P. ou Pseudonyme [**@Nom d'utilisateur**]. (année, jour mois). *Titre du Tweet*. [Tweet]. **Twitter**. url

Exemple :

Cellule facultaire de pédagogie universitaire. [**@cfpumons**]. (2020, 14 septembre). *Aujourd'hui la #CFPU a organisé l'accueil de pratiquement 400 nouveaux étudiants inscrits à la #FPSE ! Soyez les bienvenus à l'@umons.* [Tweet]. **Twitter**. <https://twitter.com/cfpumons/status/1305561895227797504?s=20>

D. Publications sur Facebook

Modèle à suivre :

Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). *Titre de la publication*. [Publication Facebook]. **Facebook**. url

Exemple :

Cellule facultaire de pédagogie universitaire. (2020, 5 juin). *Séance d'accueil des nouveaux étudiants inscrits à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (#FPSE) organisée ce lundi par la Cellule facultaire de pédagogie universitaire (#CFPU).* [Publication Facebook]. **Facebook**. <https://bit.ly/3rTP8ph>

5. Autres

Textes législatifs



Le contexte législatif des États-Unis étant très différent du nôtre, il est difficile de se référer aux règles de l'APA pour le référencement de ce type de sources. L'APA recommande par ailleurs de suivre le format conventionnel des citations légales.

Pour la Belgique, on peut se référer au « Guide des citations, références et abréviations juridiques » disponible au comptoir de la bibliothèque.

De manière générale, la référence doit comporter les informations précises qui permettront de la retrouver. Les citations dans le texte sont traitées comme les documents sans auteur identifié (premiers mots significatifs du titre et année entre parenthèses). Pour la législation (lois, arrêtés, décrets...), on indique le titre formel ou le nom sous lequel la législation est connue du grand public, avec la date d'édition de ce document entre parenthèses, ainsi que le titre du document dans lequel elle est codifiée (ex. telle section de tel volume d'un code juridique), en italique.

a) Dans la bibliographie

Exemples :

Décret organisant l'enseignement à distance de la Communauté française en e-learning, Communauté française (13 juillet 2016). *Moniteur belge, 23 septembre 2016, p.64525.*

Loi modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse et à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (13 juin 2006). *Moniteur belge, 19 juillet 2006, p. 36088*

b) Dans le texte :

Exemples :

Les nouvelles dispositions (Loi modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse, 2006) précisent...

En Belgique l'article 1^{er} du Décret organisant l'enseignement à distance de la Communauté française en e-learning du 13 juillet 2016 (Moniteur belge, 2016) définit l'e-learning...

V. RECAPITULATIF



Type de document	Modèle
Articles papiers NB : on indique le doi s'il est mentionné	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, n° du volume</i> (numéro du fascicule), pages. doi
Articles d'une revue sans n° de volume	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Numéro du fascicule</i> , pages. doi
Articles électroniques avec doi	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, n° du volume</i> (numéro du fascicule), pages. doi
Articles électroniques sans doi	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Vol</i> (fascicule), pages. url
Billets de blog	Nom, P. ou Pseudonyme. (année, jour mois). Titre du billet. <i>Nom du blog</i> . url
Chapitres d'un livre collectif	Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom du ou des éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage collectif (Ed. ou Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (pp.). Éditeur.
Chapitres d'un ouvrage collectif en plusieurs volumes	Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom (Ed. du volume), <i>Titre du livre : Vol. Titre du volume</i> (si disponible). (pp.). Éditeur.
Communications dans un colloque, congrès	Nom, P. (année, jours mois). <i>Titre de la communication</i> [Type de contribution]. Nom du congrès, ville. doi ou url
Diapositives de cours (PowerPoint)	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [PowerPoint]. Université, Ville. url
Dictionnaires ou encyclopédies (entrées)	Nom, P. (ou nom du groupe). (année). Titre de l'entrée. Dans <i>Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie</i> .
Documents non publiés	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [Manuscrit non publié/en préparation/soumis pour publication]. Département/service, Université, Ville. NB : on ne mentionne pas la ville si elle est comprise dans le nom de l'université
Enregistrements audio	Nom, P. (Animateur). (année, jour mois). <i>Titre de l'enregistrement</i> . [Enregistrement audio]. Compagnie de production. url
Enregistrements d'interview en ligne	Nom, P. (année, jour mois). Titre de l'interview [Interview]. Dans <i>Titre de l'émission</i> . Compagnie de production. url
Facebook (publications)	Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). <i>Titre de la publication</i> [Publication Facebook]. Facebook. url
Films	Nom, P. (Réalisateur). (année). <i>Titre du film</i> [Film]. Studio ou compagnie cinématographique
Images téléchargées en ligne	Nom, P. (année). <i>Titre de l'image</i> [Format/Support]. Nom du site web. url
Interviews réalisée par un étudiant (travail ou mémoire)	Ne doit pas être citée ni mentionnée dans les références
Livres	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (mention d'édition). Éditeur.
Livres électroniques	Nom, P. (année). <i>Titre</i> . Éditeur. doi
Livres en plusieurs volumes	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (Vol.). Éditeur.
Livres avec éditeur scientifique	Nom, P. (Ed.). (année). <i>Titre</i> (mention d'édition). Éditeur.
Livres sans auteur	<i>Titre</i> (année) (mention d'édition). Éditeur.
Livres sans date	Nom, P. (s.d.). <i>Titre</i> (mention d'édition). Éditeur.
Livres traduits	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (P. Nom, Trad.). Éditeur. (Edition originale publiée en XXXX)
Mémoires disponibles dans un dépôt institutionnel ou une base de données	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [Mémoire de master, Université]. Nom de la base de données ou du dépôt.url
Mémoires non publiés	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [Mémoire de master non publié]. Université, Ville.
Messages de forum en ligne	Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). <i>Objet du message</i> [Message de forum en ligne]. Nom du site. url
Pages de site Web	Nom, P. (année, jour mois). <i>Titre</i> . Nom du site. URL NB : si la page indique une date de publication et une date de mise à jour, choisir la date de mise à jour
Rapports	Nom, P. (ou nom du groupe). (année). <i>Titre du rapport</i> (N° du rapport si disponible). Éditeur. doi ou url
Sites Web complets	Ne doit pas être mentionné dans la bibliographie
Syllabus	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [Syllabus]. Université, Ville. url
Vidéos consultées ligne	Nom, P. (année, jour mois). <i>Titre de la vidéo</i> [Vidéo]. Nom de la plateforme. url
Tests et instruments de mesure	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (version/édition) Éditeur.
Tests et instruments de mesure disponible dans une base de données	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (version/édition) [Enregistrement de base de données]. Éditeur.
Thèses disponibles dans un dépôt institutionnel ou une base de données	Nom, P. (année). <i>Titre</i> [Thèse de doctorat, Université]. Nom de la base de données ou du dépôt.url
Thèses non publiées	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (Thèse de doctorat non publiée). Université, Ville.
Tweets	Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). <i>Titre du tweet</i> [Tweet]. Twitter. url
Wikipédia (entrée)	Titre de l'entrée. (Année, jour mois). Dans <i>Wikipédia</i> . url

VI. TABLEAUX, FIGURES, ETC.

1. LES TABLEAUX

Selon la 7^e édition du manuel de publication de l'APA (2019), les tableaux doivent comporter les éléments de base ci-après.

a) Le numéro du tableau :

- apparaît au-dessus du tableau en caractères gras;
- doit être numéroté dans l'ordre dans lequel il est mentionné dans l'écrit scientifique (le tableau 1 sera le premier, le tableau 2 sera le deuxième, etc.).

b) Le titre du tableau :

- apparaît une ligne à double interligne en dessous du numéro du tableau;
- doit avoir un titre court et explicite et être écrit en italique.

Remarque :

Si l'écrit scientifique est rédigé en anglais, il doit respecter les impératifs évoqués plus haut et se structurer de la manière suivante : les mots **majeurs** (noms, verbes - y compris les verbes de liaison, adjectifs, adverbes, pronoms et tous les mots de quatre lettres ou plus) constituant le titre doivent commencer par une majuscule tandis que les mots **mineurs** (conjonctions - courtes de trois lettres ou moins, prépositions courtes et tous les articles) doivent commencer par une minuscule.

c) Les rubriques du tableau :

- peuvent être plurielles selon la nature et la disposition des données;
- sont décrites par les titres et sous-titres des colonnes qui sont centrées et débutent par des majuscules.

d) Le corps du tableau :

- peut être à simple interligne, à un interligne et demi ou à double interligne;
- doit proposer des informations centrées dans toutes les cellules du tableau.

e) La note accompagnant le tableau :

- apparaît sous le tableau, selon les besoins, pour décrire le contenu du tableau qui ne peut être compris à partir du titre ou du corps du tableau seul (ex., définitions des abréviations, explications des astérisques utilisés pour indiquer les valeurs p);
- ne doit être utilisée que si c'est nécessaire.

Exemple :

Tableau 1

Résultats aux épreuves pluridisciplinaires et utilisation de la tablette numérique des élèves de 5^e primaire catégorisés selon leur sexe

		Sexe				
		Filles (N = 123)		Garçons (N = 132)		
Disciplines	Modalités		Avec	Sans	Avec	Sans
		Mathématiques	Algèbre	9.30	7.40	8.20
Géométrie			8.20	6.30	9.70	6.60
Total			8.75	6.85	8.95	6.20
Français		Grammaire	7.40	6.80	8.20	6.30
		Orthographe	5.50	7.70	8.20	5.80
		Total	6.45	7.25	8.20	6.05
Éveil		Sciences	8.20	7.40	7.40	6.80
		Étude du milieu	9.70	6.30	6.60	7.70
		Total	8.95	6.85	7.00	7.25
Total		8.05	6.98	8.05	6.50	

Notes :

- la modalité « sans » vs « avec » se rapporte aux groupes d'élèves selon leur utilisation ou non de la tablette numérique durant les apprentissages ;
- les résultats totaux sont exprimés en scores moyens.



Pour en savoir plus sur la structure des tableaux dans le respect des normes APA, nous vous recommandons de cliquer sur le lien ci-après (<https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/tables-figures/sample-tables>).

2. LES FIGURES

Dans la 7^e édition du manuel de publication de l'APA (2019), il est recommandé de présenter les figures en renseignant les éléments proposés ci-après.

a) Le numéro de la figure :

- apparaît au-dessus de la figure en caractères gras;
- doit être numéroté dans l'ordre dans lequel il est mentionné dans l'écrit scientifique (la figure 1 sera la première, la figure 2 sera la deuxième, etc.).

b) Le titre de la figure :

- apparaît une ligne à double interligne en dessous du numéro de la figure;

- doit avoir un titre court et explicite et être écrit en italique.

Remarque :

Si l'écrit scientifique est rédigé en anglais, il doit respecter les impératifs évoqués plus haut et se structurer de la manière suivante : les mots **majeurs** (noms, verbes - y compris les verbes de liaison-, adjectifs, adverbes, pronoms et tous les mots de quatre lettres ou plus) constituant le titre doivent commencer par une majuscule tandis que les mots **mineurs** (conjonctions - courtes de trois lettres ou moins-, prépositions courtes et tous les articles) doivent commencer par une minuscule.

c) La représentation imagée (= la figure) :

- correspond à une photographie, un dessin, un schéma, un graphique, etc.

Remarque :

Si du texte apparaît dans l'image de la figure (ex. les étiquettes des axes d'un graphique), il faut utiliser une police dépourvue d'empatement (entre 8 et 14 points).

d) La légende de la figure :

- doit expliquer les symboles utilisés dans la représentation imagée de la figure;
- (si elle existe) doit être placée à l'intérieur des limites de la figure.

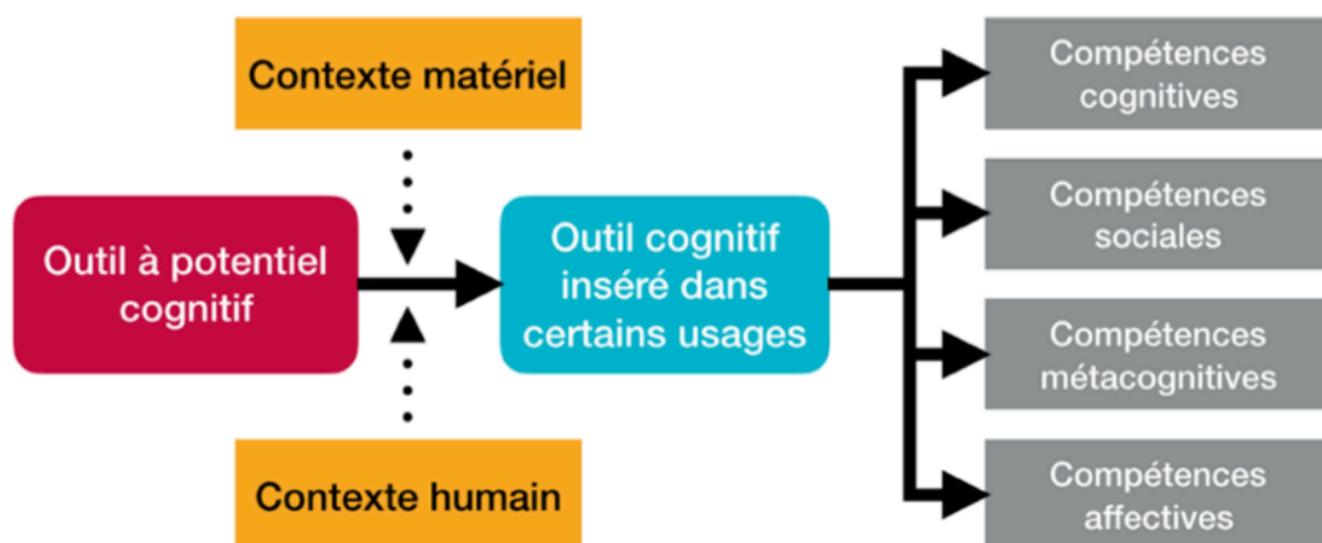
e) La note accompagnant le tableau :

- apparaît sous le tableau, selon les besoins, pour décrire le contenu du tableau qui ne peut être compris à partir du titre ou du corps du tableau seul (ex., définitions des abréviations, explications des astérisques utilisés pour indiquer les valeurs p);
- ne doit être utilisée que si c'est nécessaire.

Exemple :

Figure 1

Modèle de l'outil à potentiel cognitif selon Depover, Karsenti et Komis (2007)



3. L'ÉCRITURE DES NOMBRES

Dans la 7^e édition du manuel de publication de l'APA (2019), les nombres se rapportant notamment à l'écriture des résultats de recherche doivent être rédigés en respectant les conventions proposées ci-après.

Il est nécessaire de :

- mettre un zéro avant le point (ou la virgule) lorsqu'un nombre est inférieur à 1 si la statistique exprimée peut dépasser 1 (si ce n'est pas le cas, on ne met pas de zéro);
- mettre une espace avant et après un opérateur mathématique (ex. $>$, $<$, $=$,...). Pour une valeur négative, il faut mettre l'espace seulement avant le signe moins, pas après (ex. -28.01);
- utiliser le symbole (ou l'abréviation) adéquat(e) pour l'expression des statistiques (ex. $M = 19.89$);

Remarque :

Il ne faut pas utiliser les symboles dans un texte, mais utiliser le terme adéquat. On écrira, par exemple, « la moyenne de mon échantillon est de... » et **non** « La M de mon échantillon est de... ».

- arrondir les nombres décimaux en respectant la précision statistique. Par exemple, on indiquera les moyennes et les écarts types pour les données mesurées sur des échelles de nombres entiers (par exemple, enquêtes et questionnaires) à une décimale près. Par contre, si l'on exprime des corrélations, des proportions et des statistiques inférentielles (ex. t , F , χ^2), on arrondit à deux décimales;
- rapporter les valeurs p exactes à deux ou trois décimales (ex. $p = .007$, $p = .09$). Par contre, les valeurs p inférieures à $.001$ doivent être rédigées de la manière suivante comme « $p < .001$ »;
- utiliser l'italique pour les lettres utilisées comme symboles statistiques (ex. $R^2 = .17$);

Remarque :

Il ne faut pas utiliser l'italique pour les lettres grecques (ex. $\chi^2 = 17.89$).

- veiller à ne pas créer des symboles ou abréviations qui représentent déjà des statistiques (ex. M , F , t , p , N ,...) ou qui sont constitués de lettres grecques.



Pour en savoir plus sur l'écriture des nombres scientifiques dans le respect des normes APA, nous vous recommandons de consulter la 7^e édition du manuel de publication de l'APA disponible à la bibliothèque des Sciences Humaines de l'Université de Mons.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Références consultées pour l'élaboration de ce guide :

American Psychological Association. (2019). *Publication manual of the American Psychological Association (7th ed.)*.

<https://doi.org/10.1037/0000165-000>

Bernard, N. (Ed.). (2017). *Guide des citations, références et abréviations juridiques*. (6e éd.). Wolters Kluwer.

Bibliothèques de l'Université de Montréal. (2020, 19 novembre). *Citer selon les normes de l'APA 7e édition*. Université de

Montréal. <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3281>

Boumazguida, K. (2020). Effets sur l'apprentissage d'un dispositif d'enseignement et de formation en ligne intégrant des ressources pédagogiques diversifiées [Thèse de doctorat non publiée]. Université de Mons.

Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA*.

Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>

Desaulniers, D. (2019, 8 mars). *Citer selon les normes de l'APA : En bibliographie (Modèles)*. Université de Montréal.

<https://bib.umontreal.ca/bibliographies/apa?tab=108>

Guy, M. (2021, 5 janvier). *Aide-mémoire abrégé de la citation en style APA (7e édition)*. Université de Saint-Boniface.

https://ustboniface.libguides.com/ld.php?content_id=35408605

Lee, C. (2010, 18 novembre). How to cite something you found on a website in APA style? *APA style*.

<https://blog.apastyle.org/apastyle/2010/11/how-to-cite-something-you-found-on-a-website-in-apa-style.html>

McAdoo, T. (2017, 20 septembre). References versus citations *APA style*. ? *APA style*.

<http://blog.apastyle.org/apastyle/2017/09/citations-versus-references.html>

Spoiden, A., & Patris, S. (2015). *Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological*

Association : abrégé. [Syllabus]. Université Catholique de Louvain.

https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddit/bpsp/documents/Norme_APA_EN.pdf

Swaen, B. (2020, 13 avril). *Alphabétiser la bibliographie aux normes APA*. Scribbr. [https://www.scribbr.fr/normes-](https://www.scribbr.fr/normes-apa/classer-la-bibliographie-selon-les-normes-apa/)

[apa/classer-la-bibliographie-selon-les-normes-apa/](https://www.scribbr.fr/normes-apa/classer-la-bibliographie-selon-les-normes-apa/)

